

Montréal, 16 mars 2022

### **Réaction de PolySeSouvient à l'annonce du ministre de la Sécurité publique :**

« Nous comprenons que la mort du projet de loi C-21, la pandémie et les élections ont entraîné d'importants retards dans la conception et la mise en œuvre du programme de rachat des armes d'assaut prohibées en mai 2020. Nous espérons que le délai [annoncé aujourd'hui](#) prolongeant la période d'amnistie jusqu'au 30 octobre 2023 sera le premier et le dernier de ce genre, et que le programme de rachat sera déployé le plus rapidement possible.

Il est important de comprendre que les décrets de mai 2020 combinés au programme de rachat obligatoire, bien qu'extrêmement positif, ne représentent toujours pas une interdiction complète des armes d'assaut et que des amendements législatifs sont nécessaires pour notamment interdire les modèles ayant échappé aux règlements et pour empêcher les fabricants d'introduire de nouveaux modèles sur le marché. En effet, depuis les annonces de mai 2020, les fabricants canadiens ont introduit de nouvelles armes d'assaut sur le marché, incluant des [carabines semi-automatiques à percussion centrale sans restriction](#) qui peuvent accepter des chargeurs de grande capacité.

Nous nous attendons également au dépôt d'un nouveau projet de loi, soit une refonte complète de l'ancien projet de loi C-21 auquel nous nous sommes fermement opposés. Les mesures incluses dans ce projet de loi, à savoir celles qui concernent les [armes de poing](#), les '[drapeaux rouges](#)' et les [chargeurs de grande capacité](#), sont inacceptables à la base et doivent être complètement remaniées."

- 30 -

Montreal, March 16, 2022

### **PolySeSouvient's reaction to the Minister of Public Safety's announcement:**

"We understand that the demise of Bill C-21, the pandemic and the election have caused significant delays in the design and implementation of the buyback program for weapons that were prohibited in May 2020. We hope that the delay [announced today](#) extending the Amnesty Order to October 30, 2023 will be the first and last of this kind, and that the buyback program will be rolled out as quickly as possible.

It is important to understand that the May 2020 regulations combined with the mandatory buyback program, while extremely positive, do not represent a complete ban on assault weapons and that further legislation is required to ban models that were not covered by the regulations and to prevent manufacturers from introducing new models into the market. Indeed, since the May 2020 announcements, Canadian manufacturers have introduced new assault weapons on the market, [including non-restricted semi-automatic centre-fire rifles](#) that can accept large capacity magazines.

We are also expecting a new bill, meaning a complete overhaul of the former Bill C-21 which we vehemently opposed. The measures included in that bill, namely those that concern [handguns](#), [red flags](#) and [large capacity magazines](#), are unacceptable at their core and need to be completely revamped."

- 30 -

Information : 514-816-7818 or/ou [info@polysesouvient.ca](mailto:info@polysesouvient.ca)